



## SUR-COTISATION

# UNSA-FLASH

// Bulletin d'information pour  
les agents du SDIS 33 //

Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers de Gironde,

Comme vous le savez, les sapeurs-pompiers professionnels vont continuer à s'acquitter INJUSTEMENT de la totalité de la sur-cotisation CNRACL.

LIRE LE COMMUNIQUÉ UNSA-SDIS DE FRANCE EN SCANNANT LE QR CODE



LA MAJORITÉ DES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉ NATIONALE N'ONT PAS SOUTENU  
NOTRE DEMANDE, POURTANT DE DROIT DEPUIS 2003.

Voici la liste des député.e.s de Gironde qui ont  voté CONTRE notre requête :

Mme Catherine FABRE, députée LREM de la 2ème circonscription de Gironde.  
Mme Sophie METTE, députée MODEM de la 9ème circonscription de Gironde.  
Mme Véronique HAMMERER, députée LREM de la 11ème circonscription de Gironde.  
Mme Christelle DUBOS, députée LREM de la 12ème circonscription de Gironde.

Nous remercions chaleureusement M. Benoit SIMIAN, député LFI de la 5ème circonscription de Gironde, qui est le seul à nous avoir soutenu par son vote.

Les autres député.e.s de Gironde n'étaient pas présent.e.s dans l'hémicycle et n'ont donc pas voté...

**VOUS POUVEZ COMPTER SUR L'UNSA-SDIS33 QUI CONTINUERA À SE BATTRE  
LOCALEMENT SUR CE DOSSIER, NOTAMMENT EN POURSUIVANT LES RENCONTRES  
AVEC L'ENSEMBLE DES ÉLUS PARLEMENTAIRES DE GIRONDE.**

Il paraît que la pédagogie est l'art de la répétition...